



## Principe d'aménagement de la boucle de Chanteloup

Les dernières actualités ont démontré qu'il est plus qu'urgent de faire des choix pour l'avenir de la boucle de Chanteloup.

Cet espace est au centre de quatre communes qui toutes pâtissent de son abandon. Le spectacle actuel est navrant et trente ans de tergiversations n'ont rien résolu, bien au contraire.

Abandonné depuis trop longtemps, ce territoire serait maintenant condamné à recevoir toutes les pollutions des environs et de l'Île-de-France, autorisées ou mafieuses, après avoir été pillé des ressources de son sous-sol...

Il s'agit d'enrayer cette spirale infernale car cette injustice, insupportable pour les habitants, est flagrante et gangrène petit à petit l'espace public. La colère risque, si rien n'est fait de s'étendre à terme au territoire élargi.

Pour réussir tous ensemble, il faut définir des principes.  
Une charte d'aménagement doit être rédigée, avec des vocations par thèmes.

### **Social**

- Enrayer la spirale dévalorisante, entraînant un déficit d'image (déchets, gravats, violences urbaines)
- Redonner une vision honorable de ce territoire à tous ses habitants
- Considérer cette revitalisation tournée vers eux et pour eux
- Faire participer les habitants à sa reconstruction
- Donner un axe de développement et gérer les opportunités
- Proposer un cadre de vie au contact de la nature
- Privilégier les circulations douces, pour la promenade, mais aussi les déplacements quotidiens d'une gare à l'autre en dehors des voies de circulation automobiles
- Montrer au quotidien, par l'exemple, les bonnes pratiques environnementales et citoyennes

### **Economique**

- La boucle est un territoire particulier : elle doit disposer d'un statut particulier
- Multiplier les occurrences de partenariat avec des exploitants associatifs
- Créer des pôles de compétence et d'excellence : formation/recherche – entreprises /exploitants
- Utiliser prioritairement les ressources locales pour le territoire

- Développer une économie du vivant : production agricole et maraîchère pour nourrir l'Ile-de-France

### **Environnemental**

- Concevoir un territoire vertueux et économe
- Faire avec ce que l'on a et arrêter de considérer que l'on peut tout faire subir à ce territoire
- Résoudre les problèmes existants et cesser d'importer des problèmes d'ailleurs

### **Paysages**

- Redonner cohérence et respiration d'une rive à l'autre
- Réduire les frontières et arrêter d'en créer (effet de ghetto)
- Multiplier les liaisons transversales
- Accéder à la nature
- Planter, renaturaliser, et vocation agricole à retrouver
- Construire peu, à l'échelle humaine et avec des matériaux locaux
- Ouvrir des perspectives et points de vue
- Préserver ce qui est de qualité : paysage, nature, habitat

### **Nos principes d'aménagement**

2 directions et une opportunité

La découverte des milliers de tonnes de déchets sauvages est à mettre en parallèle de l'enfouissement de gravats du Grand Paris.

Ce qui est interdit d'un côté de la route est par contre autorisé de l'autre et génère dans les deux cas une économie qui est confisquée au territoire....

Devant l'étendue des moyens à mettre en œuvre pour supprimer les pollutions que représentent ces dépôts sauvages et la faiblesse de l'économie locale, cette manne de remblais du Grand Paris pourrait être mise à disposition pour d'une part financer tout ou partie de l'enlèvement de ces multiples pollutions, d'autre part financer une grande partie des aménagements prévus.

### **Parti paysager**

Ces apports de terre, bien organisés, pourraient résoudre aussi d'autres problèmes et fédérer les habitants pour un nouvel environnement dont ils auraient la jouissance.

### **Une large coulée verte**

En remodelant une boucle de Chanteloup par la création d'un axe nord /sud paysager :

- Une large bande plantée, rehaussée progressivement qui partirait du Parc du peuple de l'herbe jusqu'à la forêt de l'Hautil.
- Le passage par-dessus la RD1 et la voie de chemin de fer supprimerait la frontière et l'effet de ghetto que subit la ville de Chanteloup.

- Cette grande respiration modifierait très peu le paysage, l'apport de terre supprimerait les difficultés rencontrées pour planter dans la boucle.

## **Parti d'aménagement (Voir plan de masse)**

### **1/ La trouée verte : une vocation agricole et maraîchère, source de liaisons douces**

Cette bande constituerait un espace naturel, rustique, mais également agricole, doté de circulations douces et belvédères. Aux fins de relier, habiter, entretenir et nourrir ce territoire.

Les pollutions aux métaux lourds ne semblent pas partout identiques et la production agricole pourrait être relancée.

Bordée par deux rangs d'arbres faisant forêt de chaque côté, des parcelles seraient constituées au centre en respectant des circulations diagonales pour ne pas faire de cette bande un ruban vert infranchissable.

De par le remblai, les réseaux à mettre en place seraient peu coûteux. Ruissellement, noues d'irrigation seraient programmés et neutres en énergie.

Son accessibilité pour la promenade et la découverte lui donnent son caractère social et pédagogique, en surplus des productions réalisées.

La largeur de sa bande, à étudier, lui permettrait également d'être le support de la **trame verte** à constituer / ou à préserver entre le massif forestier de l'Hautil et la Seine.

### **2/ La RD190**

Cet aménagement paysager permettrait aussi de renforcer le front bâti de la RD 190 par des équipements en vis-à-vis.

Il serait heureux tout en participant à la nouvelle image du territoire que le choix de ces équipements soit décidé avec les élus, les instances locales, associatives et les citoyens.

Il semble opportun de proposer, suivant les équipements en place, des pôles d'excellence technologique :

- 1/ Des serres de production horticole à proximité d'Azalys
- 2/ Un centre de compostage fonctionnant en complémentarité d'Azalys
- 3/ Un centre de recyclage de gravats du BTP et des terres inertes : fabrication locale de briques
- 4/ Un Data center
- 5/ Un centre de recherche sur les sols type INRA
- 6/ Un Centre citoyen

7/ Des logements d'échelle adaptée pour une architecture vernaculaire utilisant des briques de terre compressée, fabriquées sur place

8/ Une unité de méthanisation pour valoriser les productions fermentescibles si les process locaux concernant les déchets évoluent.

### **(Voir fiches)**

#### **1/ Serres horticoles à énergie locale :**

La récupération des calories des 2 fours de l'incinérateur AZALYS paraît évidente.

La possibilité de réaliser des serres dont la couverture serait partiellement recouverte de cellules photovoltaïques représente de nombreux avantages :

- Double usage des emprises au sol en comparaison avec une simple ferme solaire.
- Un contrat de revente de l'électricité permet de financer le clos couvert du bâti.
- Récupération et stockage de l'eau de pluie des serres
- Récupération du CO<sub>2</sub> des fours d'Azalys

La récupération des chaleurs cumulées (effet de serre, Azalys, capteurs photovoltaïques...) permettrait de disposer d'un réseau de chaleur ou de sa conversion en électricité ;

#### **Suivant cet équipement :**

- Une production vivrière hors sol est possible : production de tomates, concombres, aubergines, etc.  
Sur une base de 15ha : 200 emplois ETP à la clef.
- Une production plus technique de séchage par convoyage est envisageable

#### **Les plus :**

Production vivrière qui, depuis peu, est convertible en bio

Aspect technologique et transparent pour une bonne intégration paysagère

Création d'un pôle d'excellence regroupant :

- Le Lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye tout proche (Formation élèves et adultes)
- Des exploitants agricoles

#### **2/ Unité de compostage**

Suivant les ressources disponibles au cœur de la boucle de Chanteloup :

- Plantations de Miscanthus
- Tontes, tailles, feuilles mortes en apports des professionnels paysagistes et jardiniers, ou personnes privées
- Boues du SIAAP (option à étudier avec eux à plus long terme)
- Apports forestiers éventuels des 3 massifs : L'Hautil, Marly, Saint Germain + nouvelles plantations (du type micro filière bois)

Il est tout à fait opportun de valoriser ces ressources en une gamme de produits naturels issus de leur valorisation e/o recyclage.

Ses productions seraient mises à disposition du public et des professionnels ou réservés à la renaturation des sols stériles.

### **3/ Unité de recyclage des terres inertes du Grand Paris**

Suivant un apport de différents composants, terre (70%) argile (20%) chaux ou ciment (8%) eau (2%)

Il est possible de projeter une fabrication de produit pour la construction de bâtiments en terre compressé : des modules de brique et/ou de tuiles.

Cette pratique est courante dans les pays émergents pour son faible coût de production et ses besoins de main d'œuvre. Elle débute également en Ile-de-France.

L'intérêt réside aussi dans le faible coût environnemental de ces productions.

Des bâtiments de grand intérêt architectural peuvent être proposés à base de ces matériaux.

### **4/ Data center**

La présence d'une ligne de moyenne tension permettrait d'imaginer l'implantation d'un data center - à faible impact écologique - sur les terres inertes en provenance du Grand Paris.

Le déficit de ce genre d'équipement est flagrant sur notre territoire et il est intéressant de profiter de l'opportunité d'une telle implantation sur des terres inertes. L'impact environnemental du site en sera réduit d'autant.

Il est aussi possible d'y adjoindre de hautes capacités de calcul qui peuvent intéresser les industriels universités et entreprises à proximité.

### **4/ Des équipements au service des Citoyens**

Un centre d'éducation surveillé pour les mineurs et géré par des associations, auto-construit, pourrait être un équipement utile dans la boucle de Chanteloup.

Un lieu de vie fermé regroupant dans son enceinte des hébergements, des salles de classe et des ateliers serait complété par des équipements sportifs.

La proposition est bien entendu à adapter aux priorités répertoriées localement par les élus et habitants.

Pour former, pour échanger, pour intégrer.

### **6/ Logements terre**

Une architecture vernaculaire pourrait être proposée en expérimentant une échelle respectueuse de l'homme et de son environnement. Le principe de la citée verticale a montré ses limites.

Des lotissements utilisant les briques de terre compressée fabriquées sur place proposeraient une architecture contemporaine dans une organisation traditionnelle pyramidale.

**Ces choix nous semblent accessibles et avec des engagements de dépenses réduits pour un maximum de retombées bénéfiques à tous.  
Les habitants que nous représentons ne peuvent qu'y adhérer.**

**Une forte volonté politique de tous les acteurs en place est toutefois nécessaire. L'arrêt des projets et financements en cours sur le secteur est essentiel pour pouvoir requalifier durablement cet espace.**

**Il s'agit enfin de le considérer comme vital pour la vallée de Seine.**

**Engageons ce territoire d'avenir dans une démarche innovante et participative !**